

Arrêté du 15 juillet 2013 portant désignation des membres du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession de mandataire judiciaire et du jury chargé des épreuves prévues par le décret du 10 juin 2004

NOR : JUSC1315138A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre Ier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 812-3, R. 811-19, R. 811-20 et R. 812-11 ;

Vu l'avis du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires du 17 mai 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Le jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession de mandataire judiciaire est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. DEHARVENG (Jérôme) procureur général près la cour d'appel de Besançon,

Président suppléant : M. MARON (Albert), conseiller à la Cour de cassation,

Membres titulaires :

- Mme VALAY-BRIERE (Sophie), conseiller à la cour d'appel de Douai,
- M. KLOTZ (Jean Philippe), juge au tribunal de commerce de Paris,
- M. HENRI-ROBERT (Jacques), personne qualifiée en matière économique et sociale,
- M. ANDRE (Marc), mandataire judiciaire,
- M. DE CARRIERE (Vincent), mandataire judiciaire,

Membres suppléants :

- M. ARBELLOT (Frédéric), conseiller référendaire à la Cour de cassation,
- M. LELIEVRE (Yves), président du tribunal de commerce de Nanterre,
- Mme ZAUBERMANN (Marguerite), personne qualifiée en matière économique et sociale,
- M. WIART (Christian), mandataire judiciaire,
- M. ZANNI (Olivier), mandataire judiciaire.

Article 2

Le jury chargé des épreuves d'admissibilité à caractère théorique de l'examen d'aptitude à la profession de mandataire judiciaire prévues au V de l'article 108 du décret du 10 juin 2004 susvisé est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. DEHARVENG (Jérôme) procureur général près la cour d'appel de Besançon,

Président suppléant : M. MARON (Albert), conseiller à la Cour de cassation,

Membres titulaires :

- Mme VALAY-BRIERE (Sophie), conseiller à la cour d'appel de Douai,
- Mme MONSERIE-BON (Marie-Hélène), professeur de droit,
- Mme REILLE (Florence), maître de conférences de droit,
- M. ANDRE (Marc), mandataire judiciaire,
- M. DE CARRIERE (Vincent), mandataire judiciaire,

Membres suppléants :

- M. ARBELLOT (Frédéric), conseiller référendaire à la Cour de cassation,
- M. JACOTOT (David), maître de conférences de droit,
- Mme ROLLAND (Blandine), maître de conférences de droit,
- M. WIART (Christian), mandataire judiciaire,
- M. ZANNI (Olivier), mandataire judiciaire.

Article 3

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 15 juillet 2013.

Pour la garde des sceaux, ministre de la
justice,
Et par délégation :
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE